FSJES Ain Chock – Casablanca SEG – S2

Eléments de cours de :

Comptabilité Générale *

Enseignant:

Saïd LOTFI

Année Universitaire : 2019 - 2020

Le présent support présente une synthèse du cours de Comptabilité Générale. Il doit être complété par les développements présentés lors des séances de cours et par la consultation des ouvrages de référence en la matière dont une liste non exhaustive a été communiquée à titre indicatif.

Sommaire

- **□** Les amortissements
- ☐ Les provisions
- ☐ Les régularisations

- Définition de l'Amortissement
- Rôle de l'Amortissement
- Eléments amortissables
- Concepts fondamentaux relatifs à l'amortissement
- Mode d'Amortissement linéaire et comptabilisation
- Mode d'Amortissement dégressif et comptabilisation

1. Définition de l'Amortissement

Selon le plan comptable, l'Amortissement pour dépréciation se définit comme « la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif, résultant de l'usage, du temps, du changement technologique ou de toute autre cause dont les effets sont irréversibles»

2. Rôle de l'Amortissement

- Répartir une charge sur une période pluriannuelle;
- Constater la diminution de la valeur de l'actif, c'est à dire ajuster la valeur du patrimoine à la réalité;
- Diminuer le résultat de l'exercice et ainsi diminuer le montant de l'impôt.

N.B : Du point de vue fiscal, l'Amortissement est une obligation légale, même si cette charge doit diminuer le bénéfice ou accroitre le déficit.

3. Eléments amortissables

Pour qu'une immobilisation soit amortissable, elle doit remplir deux conditions :

- Elle doit être inscrite à l'actif du bilan;
- Elle doit être de nature à se déprécier avec le temps.

Ainsi, sont amortissables:

- Les immobilisations en non valeur (21)
- Les immobilisations incorporelles (22) à l'exception du fond commercial
- Les immobilisations corporelles (23) à l'exception des terrains.

4. Concepts fondamentaux

- Valeur d'origine : Coût d'acquisition de l'immobilisation amortissable.

Coût d'acquisition (HT)= Prix d'achat + frais y rattachés

N.B: Pour une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même, sa valeur d'origine correspond à son coût de production.

- Durée de vie : Durée normale d'utilisation de l'immobilisation.
- Dotation d'Amortissement : Montant de la <u>dépréciation</u> subie par l'immobilisation amortissable <u>par an</u>. Elle est généralement calculée grâce à un <u>taux d'Amortissement</u>.

- Taux d'Amortissement : Coefficient exprimé sous forme d'une fraction ou d'un pourcentage, par lequel on multiplie la valeur à amortir pour calculer la dotation d'amortissement.

Taux d'Amortissement = 100/durée de vie de l'immobilisation

<u>Exemple :</u>

Le 06/01/2014, une entreprise a acquis un matériel industriel pour un montant de 72.000,00 DHS (TTC). Durée de vie du matériel : 5 ans.

- Déterminer le taux d'Amortissement;
- Calculer la dotation d'Amortissement au 31/12/2016.

Corrigé :

- Taux d'Amortissement 20%
- Dotation d'Amortissement : 12.000,00 DHS

- Valeur nette d'Amortissement (VNA) : différence entre la valeur d'origine et le cumul des amortissements à une date précise.

VNA = Valeur d'entrée – Amortissements cumulés

Pour l'exemple précédent, la somme des amortissements cumulés au 31/12/2016 est égale à : 36.000,00 DHS

VNA = 60.000,00 - 36.000,00

Les amortissements – Amortissement linéaire

5. Amortissement linéaire

L'Amortissement linéaire (ou constant) est égal au rapport entre la valeur d'origine (VO) et la durée de vie probable (N).

Exemple 1: Acquisition au début d'exercice

Soit une machine industrielle acquise à 72.000,00 DH (TTC) le 02/01 /2010.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

T.A.F.: Présenter le tableau d'Amortissement de cette machine

Exemple 2: Acquisition en cours d'exercice

Soit une machine industrielle acquise à 72.000,00 DHS (TTC) le 12/06/2016.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

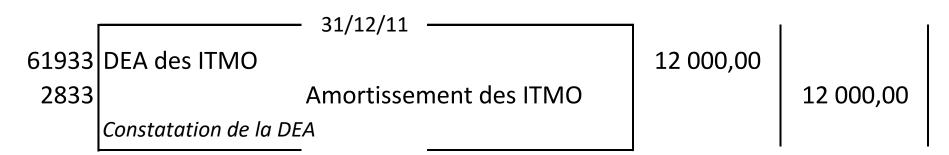
T.A.F.: Dresser le tableau d'Amortissement pour cette machine

Les amortissements – *Amortissement linéaire*

La comptabilisation d'Amortissement linéaire

- 1. A débiter (compte de charge):
- Dotation d'exploitation;
- Dotation financière;
- Dotations non courantes;
 - 2. A créditer (compte d'actif immobilisé):
- Amortissement des immobilisations en non valeur;
- Amortissement des immobilisations corporelles;
- Amortissement des immobilisations incorporelles.

Exemple: Enregistrer la dotation d'Amortissement de l'année 2011.



6. Amortissement dégressif

6.1. Taux dégressif

Taux dégressif = Taux linéaire x coefficient

Il existe trois coefficient selon la durée d'Amortissement:

- 1,5 pour une durée d'Amortissement entre 3 et 4ans
- 2 pour une durée d'Amortissement entre 5 et 6ans
- 3 pour une durée d'Amortissement > 6ans.

Exemple:

Une machine industrielle est amortissable sur 10 ans:

- Taux d'Amortissement linéaire 100/10 = 10%
- Taux d'Amortissement dégressif = 10% x3= 30%

6.2. Tableau d'Amortissement dégressif

Exemple d'application :

Un matériel acquis à 72.000,00 DH (TTC) le 26/04/2014.

La durée de vie probable est de 5 ans.

Exemple d'application :

Un engin acquis à 72.000,00 DH (TTC) le 10/04/14.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

T.A.F:

- Dresser le tableau d'Amortissement pour cette machine.
- Enregistrer les écritures nécessaires au 31/12/2015 et au 31/12/2016

Valeur d'origine(HT) = 72.000,00 / 1,2= **60.000,00 DH**Taux d'Amortissement linéaire = 100/5=**20%**Taux d'Amortissement dégressif = 20% x 2=**40%**

> Tableau de l'Amortissement dégressif

Nombre mois	Période	Base de Calcul	Taux d'amort	Dotation	Cumul amort	VNA	Tx d'amrt constant	DEA Constante	Ecart Constant / Dégressif
9	2014	60 000,00	40,00%	18 000,00	18 000,00	42 000,00	15,00%	9 000,00	9 000,00
12	2015	42 000,00	40,00%	16 800,00	34 800,00	25 200,00	23,53%	12 000,00	4 800,00
12	2016	25 200,00	40,00%	10 080,00	44 880,00	15 120,00	30,77%	12 000,00	-1 920,00
12	2017	15 120,00	44,44%	6 720,00	51 600,00	8 400,00	44,44%	12 000,00	-5 280,00
12	2018	15 120,00	44,44%	6 720,00	58 320,00	1 680,00		12 000,00	-5 280,00
3	2019	15 120,00	44,44%	1 680,00	60 000,00	0,00		3 000,00	-1 320,00

60 000,00 60 000,00

- 5Ans= 60 Mois
- Dotation 2014 -> Taux d'Amortissement dégressif =40% > N1= 15% -> On retient 40%
- ...
- Dotation 2017 -> Taux d'Amortissement dégressif =40% < N4= 44% -> On retient 14.400,00*(12/27)

_					
>	Com	ptabilisation de l'Amortissement dégressif			
		31/12/15]		
(61933	DEA des ITMO	12 000,00		
	2833	Amortissement des ITMO		12 000,00	
		Constatation de la DEA			
		31/12/15	1 I	Ĭ	
(65941	DNC pour amortissements dérogatoires	4 800,00		
	1351	Prov. Pour amrt dérogatoires		4 800,00	
		Constatation de la différence constant/dégressif			
	'	31/12/16	, 7	İ	l
(61933	DEA des ITMO	12 000,00		
	2833	Amortissement des ITMO		12 000,00	
		Constatation de la DEA			
		31/12/16	- 7	I	l
	1351	Prov. Pour amrt dérogatoires	1 920,00		
-	75941	RNC / amrt dérogatoires		1 920,00	
		Constatation de la différence constant/dégressif			
			i	Ī	1

La cession des immobilisations amortissables

La cession d'une immobilisation est une opération non courante qui procure à l'entreprise un produit non courant. Elle entraine le retrait de l'actif de ladite immobilisation .

L'enregistrement comptable de la cession se fait en trois étapes :

- Enregistrer le produit de cession de l'immobilisation ;
- Enregistrer la dotation complémentaire (début de l'exercice jusqu'à la date de cession) ;
- Constater la sortie du bien cédé du bilan de l'entreprise ;

1- Enregistrement du produit de cession de l'immobilisation :

Quel que soit le mode de règlement, le prix de cession vient toujours créditer le compte 751* Produits des cessions des immobilisations... selon le schéma suivant :

	Date		l I	
51**	Compte de Trésorerie ou	TTC		
3481	Créances / Cession d'immo	110		
751*	P.C. des immo		HT	
4455	Etat TVA facturée		TVA	

La cession des immobilisations amortissables

2- Enregistrement de la dotation aux amortissements complémentaire

La cession intervient généralement en cours d'un exercice. Si l'immobilisation sortie n'est pas encore totalement amortie, il convient alors de constater la dernière dotation en respectant la règle du : « prorata temporis ».

3- Constatation de la sortie de l'immobilisation cédée

La cession de l'immobilisation entraine la sortie du bilan de l'entreprise. La valeur d'origine de l'immobilisation cédée doit être soldée en contrepartie de l'annulation des amortissements pratiqués depuis l'acquisition jusqu'à la date de cession intervient généralement en cours d'un exercice. Si l'immobilisation sortie n'est pas encore totalement amortie, il convient alors de constater en charges non courantes sa Valeur Nette d'Amortissement.

	31/12/N —	[I
28**	Amortissements	Σ Amrt		
651*	VNA des Immo cédées	VNA		
2***	Compte Immobilisation		VO	

La cession des immobilisations amortissables

Exemple

L'entreprise SMART cède le 30/03/2016 un matériel de bureau pour une valeur de 13.000 dh, par chèque bancaire. Ce matériel a été acquis le 05/04/2013 pour un prix de 25.000 dh HT. La durée de vie est de 5 ans.

<u>TAF</u>:

- 1- Enregistrer l'écriture de cession
- 2- Enregistrer les écritures de régularisation au 31/12/2016

Application

L'actif immobilisé d'une entreprise est constitué par les éléments suivants :

désignation	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Durée de vie	Système d'amort.
Brevet	01/03/2012	300 000	10 ans	Constant
Bâtiments	02/01/2014	600 000	20 ans	Constant
Matériel de transport	20/05/2016	250 000	5 ans	Constant
Matériel de bureau	05/01/2016	60 000	4 ans	Dégressif.

TAF:

Dressez le plan d'amortissement pour le matériel de transport et le matériel de bureau.

Enregistrez les dotations d'amortissement au titre de l'année 2016.

Application

Une entreprise s'est constituée le 01/04/2015 vous communique l'extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2016 :

Noms des comptes	S.D	S.C
Matériel et outillage	2 250 000,00	
Matériel de transport	940 000,00	
Amortissement du M. O.	-	168 750,00
Amortissement du M. T.	-	141 000,00

Toutes les immobilisations ont été acquises lors de la création de l'entreprise.

Le compte Matériel et Outillage comprend les éléments suivants :

■machine A : 1 250 000,00 DH amortie selon le système linéaire au taux de 10%.

■Machine B : 1 000 000 DH amortie selon le système dégressif (durée 10 ans).

TAF:

- 1. retrouver le taux d'amortissement du Matériel de Transport.
- 2. Passer au journal les écritures d'inventaire nécessaires.

Sommaire

- ☐ Les amortissements
- □ Les provisions
- ☐ Les régularisations

Qu'est ce qu'une provision ?

La provision se définit comme étant « la constatation comptable soit de la dépréciation des éléments de l'actif soit des charges ou des pertes non encore réalisées et que des événements en cours rendent probable la dépréciation. Les charges et les pertes doivent être nettement précisées quant à leur nature et doivent permettre une évaluation approximative de leurs montants ».

Ainsi, pour constater une provision, il faut :

- 1. Préciser la nature de la provision;
- 2. S'assurer que la réalisation est certaine;
- 3. La possibilité de prévoir l'événement

N.B : Selon le principe de prudence, les produits ne sont pris en compte que s'ils sont définitivement acquis, alors que les charges sont à enregistrer dés qu'elles sont probables.

Qu'est ce qu'une provision?

Deux catégories de provisions seront étudiées :

Provisions pour dépréciation

Constatation comptable de la réduction de valeur d'un actif dont les effets ne sont pas jugés irréversibles

Provisions pour risques et charges

Constatation comptable d'une charge probable (un passif) que l'entreprise aura à décaisser dans un avenir plus ou moins proche et pour un montant non connu définitivement (estimation)

1- Constatation de la provision

Une provision pour dépréciation est la constatation comptable de l'existence pour un élément d'actif d'une valeur actuelle devenue inférieure à la valeur d'entrée ou la valeur nette d'Amortissement.

- Si la valeur actuelle (V.A) > La Valeur d'entrée (V.E) :
 - => la plus-value potentielle n'est pas constatée ;
- Si la valeur actuelle (V.A) < La Valeur d'entrée (V.E)=> une moins value
 - => Constatation de la provision

Montant de la provision pour dépréciation = VA - VE

- Débit === 619x / 639x Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation
 - Crédit === 29xx / 39xx Provisions pour dépréciation

2- Ajustement de la provision

A la hausse : dotation complémentaire (même schéma)

A la baisse : reprise de provision

- Débit === 29xx / 39xx Provisions pour dépréciation
 - Crédit === 719x / 739x Reprises sur Provisions pour dépréciation

Immobilisations incorporelles

Exemple:

Suite à la dégradation des indices de performance de la société Alpha, l'expert comptable estime la dépréciation non définitive du fonds commercial à 20.000,00 dirhams, et ce à l'inventaire de l'année 2014.

La valeur actuelle (V.A) = 80.000,00

La Valeur d'entrée (V.E) = 100.000,00

61942 DEP pour Dépreciation des Immo. Incorp.
2920 Prov. pour Déprec des Immo. Incorp.

Dotation de la provision de 2014 du FC

20 000,00

20 000,00

Au cours de l'année 2015, la société Alpha a connu une chute plus aigue de ces indices de performance, l'expert comptable estime cette dépréciation à 30.000,00 dirhams.

La valeur actuelle (V.A) = 70.000,00

La Valeur d'entrée (V.E) = 100.000,00

La provision de 2014 = 20.000

La provision à constater en 2015 = 30.000,00- 20.000=10.000,00

61942 DEP pour Dépreciation des Immo. Incorp.
2920 Prov. pour Déprec des Immo. Incorp.

Dotation de la provision de 2015 du FC

10 000,00

10 000,00

Néanmoins, en 2016, la société Alpha a réalisé un chiffre d'affaires important visà-vis de ses concurrents ce qui se répercuta sur la valeur de son actif et ainsi son fonds commercial qui est estimé à fin 2016 à 140.000,00 dirhams.

La valeur actuelle (V.A) = 140.000,00

La Valeur d'entrée (V.E) = 100.000,00

140.000,00- 100.000=40.000,00 → Plus value

- → Pas de provisions
- → Annulations des provisions déjà constatées

2920 Prov. pour Déprec des Immo. Incorp.
7194 RP pour Dépreciation des Immo.

Reprise sur provisions des immo. Incorp.

30 000,00

30 000,00

Immobilisations corporelles

Exemple:

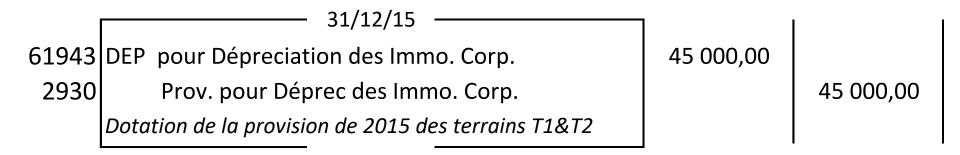
La société Beta, possède trois terrains. A l'inventaire de l'an 2015 ceux ci ont été évalués ainsi:

Terrains	La Valeur d'entrée (V.E)	La valeur actuelle (V.A) au 31/12/2015
T1	90.000,00	80.000,00
T2	300.000,00	265.000,00
T3	290.000,00	330.000,00

Quels sont les traitements à effectuer par le comptable de la société Beta au 31/12/2015 ?

- → T1 80.000,00- 90.000= -10.000,00
- →T2 265.000,00- 300.000= -35.000,00
- →T3 330.000,00- 290.000= 40.000,00 (pas de provision)

Ainsi, la somme des provisions à comptabiliser à fin 2015 est 45.000 DH



En 2016, un expert en foncier qui travaille pour le compte de la société estime les changements des valeurs des terrains comme suit :

→ T1 85.000,00

→ T2 240.000,00

→ T3 295.000,00

Ainsi, les réajustements à effectuer au titre de l'inventaire de l'année 2016 sont :

Terrains	Valeur d'entrée	Valeur au	Provisions	Valeur Actuelle au	Provisions	Réajust 20	
Teri	(V.E)	31/12/2015	2015	31/12/2016	2016	Dotations	Reprises
T1	90.000,00	80.000,00	10.000,00	85.000,00	5.000,00		5.000,00
T2	300.000,00	265.000,00	35.000,00	240.000,00	60.000,00	25.000,00	
Т3	290.000,00	330.000,00	-	295.000,00			

Ainsi, la comptabilisation des réajustements effectués au titre de l'exercice de l'année 2016 est comme suit :

Г	31/12/16		i I
61943	DEP pour Dépreciation des Immo. Corp.	25 000,00	
2930	2930 Prov. pour Déprec des Immo. Corp.		25 000,00
	Augmentation de la provision du T2		
-		•	
	31/12/16	[1
2930	Prov. pour Déprec des Immo. Corp.	5 000,00	
7194	P		5 000,00
	Diminution partielle de la provision du T1		

Actif circulant

Les stocks

En fin d'exercice comptable, le stock doit être revalorisé (après inventaire physique). Cette revalorisation correspond au stock qui ne peut plus être vendu à la valeur initialement prévue.

La dépréciation du stock est constatée lorsque sa <u>valeur actuelle</u> devienne inférieure à sa Valeur d'entrée.

Exemple :

La société Beta, possède deux types de stocks :

- Stocks de Marchandises pour une valeur d'entrée de 250.000 DH;
- Stocks de Matières et fournitures dont la V.E est de 300.000 DH.

Au 31/12/2015, un lot de 50.000 DH de marchandises a perdu 10% de sa valeur.

Pour les M&F deux lots ont perdu de la valeur: le premier de 70.000 DH s'est déprécié de 25% et le second dont la VE est de 80.000 DH s'est déprécié de 60%.

Quels sont les traitements à effectuer par la société Beta au 31/12/2015.

La provision a effectuer pour :

 \rightarrow Les Marchandises : 50.000,00 x 10% = 5.000,00 DH

 \rightarrow Les M et F: 1^{er} lot : 70.000,00 x 25% = 17.500,00 DH

 $2^{\text{ème}}$ lot : 80.000,00 x 60% = 48.000,00 DH

Le total des provisions à constater est de : **70.500,00 DH**

31/12/15

61961 DEP pour Dépreciation des stocks

3911 Prov. pour Déprec des marchandises

3912 Prov. pour Déprec des M&F

Constatation des provisions pour stocks

70 500,00

5 000,00

65 500,00

Actif circulant

Les clients

La dépréciation des créances clients correspond au montant des créances que l'entreprise risque de ne pas recouvrer lorsque les clients ne sont pas solvables ou lorsque les factures sont en litige en fin d'exercice comptable. Il s'agit donc de *créances douteuses* puisque le risque est probable.

Par contre, certains clients n'étant plus solvables ou les factures contestées par le client ne seront plus payées de manière certaine, la créance est alors irrécouvrable.

Ces cas sont traités ensemble, mais leur comptabilisation est différente.

Exemple:

Le client C1 de la société Alpha doit lui régler une facture dont le montant TTC est de 16.800 DH et ce à la fin du mois d'avril 2015.

Au 31/12/2015, cette créance figure encore dans le compte clients (3421). Le comptable de la société Alpha constate que ce client est définitivement insolvable.

Quels sont les traitements à effectuer par le comptable au 31/12/2015?

	31/12/15 —		I	
6182	Pertes / créances irrécouvrables	14 000,00		
4455	Etat, TVA facturée	2 800,00		
3421	Clients		16 800,00	
	Client C1 devenu insolvable			

Exemple 2:

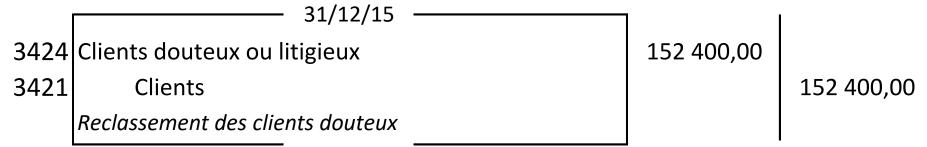
A l'inventaire de l'année 2015, l'état des clients de la société TKL se présente ainsi :

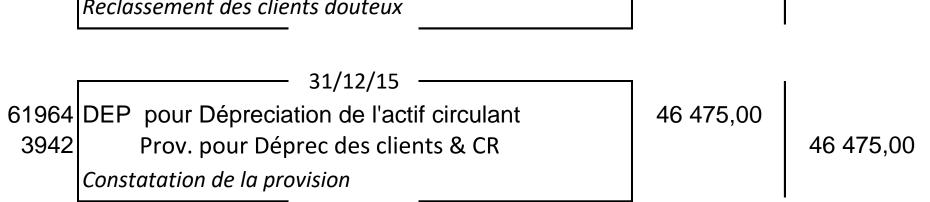
CLIENTS	CREANCES (T.T.C)	PERTES PROBABLES	
C1	90.000,00	50%	
C2	3.000,00	15%	
C3	36.000,00	20%	
C4	15.600,00	5%	
C5	7.800,00	30%	

<u>T.A.F</u>:

- 1. Calculer les dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation pour l'exercice 2015.
- 2. Passer les écritures comptables correspondantes.

CLIENTS	CREANCES (T.T.C)	CREANCES (H.T)	PROVISIONS
C1	90 000,00	75 000,00	37 500,00
C2	3 000,00	2 500,00	375,00
C3	36 000,00	30 000,00	6 000,00
C4	15 600,00	13 000,00	650,00
C5	7 800,00	6 500,00	1 950,00
TOTAL	152 400,00	127 000,00	46 475,00





Exemple 3:

A l'inventaire de l'année 2016, l'état des clients de la société TKL se présente ainsi :

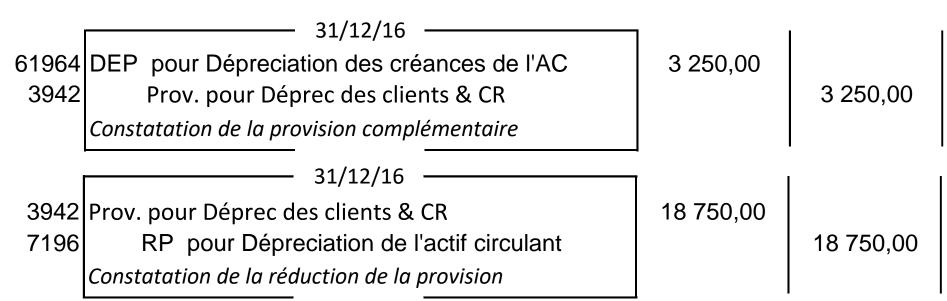
Clients	Créances (T.T.C)	Créances (H.T)	Provisions 2015	Pertes probables 2016
C1	90 000,00	75 000,00	37 500,00	25%
C2	3 000,00	2 500,00	375,00	15%
C3	36 000,00	30 000,00	6 000,00	20%
C4	15 600,00	13 000,00	650,00	30%
C5	7 800,00	6 500,00	1 950,00	Définitivement insolvable
TOTAL	152 400,00	127 000,00	46 475,00	

T.A.F:

- 1. Calculer les dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation pour l'exercice 2016.
- 2. Passer les écritures comptables correspondantes.

Clients	Créances	Créances	Provisions	Pertes probables	Provisions	Réajustem	nents 2016
Cilents	(T.T.C)	T.T.C) (H.T) 2015 2016 2016	2016	Dotations	Reprises		
C1	90 000,00	75 000,00	37 500,00	25%	18 750,00		18 750,00
C2	3 000,00	2 500,00	375,00	15%	375,00	0,00	
C3	36 000,00	30 000,00	6 000,00	20%	6 000,00	0,00	
C4	15 600,00	13 000,00	650,00	30%	3 900,00	3 250,00	
C5	7 800,00	6 500,00	1 950,00	Définitivement insolvable		Passage	à perte
TOTAL	152 400,00	127 000,00	46 475,00				

Constatation des réajustements des provisions



Constatation des pertes sur créances définitivement insolvables

7196	Prov. pour Déprec des clients & CR RP pour Dépreciation de l'actif circulant Annulation de la provision sur C5	1 950,00	1 950,00
ı	31/12/16	1	
6182	Pertes / créances irrécouvrables	6 500,00	
4455	Etat, TVA facturée	1 300,00	
3424	Clients douteux ou litigieux		7 800,00
	Client C5 définitivement insolvable		

Titres et Valeurs de Placement (TVP)

Les TVP sont acquis dans un objectif de spéculation et sont rémunérés par un taux d'intérêt ou une part des bénéfices de l'entité émettrice. Ils sont entrés au bilan à leur prix d'achat. Néanmoins, lorsque leur cours à l'inventaire révèle une moinsvalue, il y a lieu de constituer une provision pour dépréciation.

Constitution de la provision :

Débit === 6394 Dotations aux PPD des TVP

Crédit === **3950** PPD des TVP

Annulation ou diminution de la provision :

Débit === 3950 PPD des TVP

Crédit === **7394** Reprises sur PPD des TVP

Cession des TVP:

Il convient dans ce cas de :

- Annuler la provision éventuelle sur les titres cédés
- Constater la perte ou le gain sur cession.

Cas d'une moins-value :

Débit === **3482** Créances sur cession d'éléments de l'actif circulant / **5141** Banque Débit === **6385** Charges nettes /cession des TVP

Crédit === 350 TVP

> Cas d'une moins-value :

Débit === 3482 Créances sur cession d'éléments de l'actif circulant / 5141 Banque

Crédit === **7385** Produits nets /cession des TVP

Crédit === **350** TVP

N / - - + - - + - | - + - - - - - + + - - -

Au 31/12/2016 l'état des titres que possède l'entreprise « AMANI » dans Son actif se présente comme suit :

Dénomination des titres.	quantité	VE	VA 31/12/2015	VA 31/12/2016
Titres de participation				
Actions « SG »	1800	140 DH	130 DH	125 DH
Actions « MGM »	1500	203 DH	198 DH	195 DH
Actions « CD»	90	175 DH	170 DH	178 DH
TVP				
Actions « Autal »	70	260 DH	252 DH	258 DH
Actions « COSU»	50	680 DH	670 DH	688 DH

Le 15/09/2016, l'entreprise a cédé 20 actions « COSU » pour une valeur totale de 13760 au groupe « INSAF INVEST ». L'avis bancaire de crédit relatif à cette opération comporte les éléments suivants :

40760

Montant de transaction	13/60	
Commission 1%	137.6	
TVA /commission 10%		13.76
Total		13608.64

Passer les écritures relatives aux provisions de 2016 et à la cession des titres.

Les PRC sont destinées à couvrir des risques ou des charges nettement précisés quant à leur objet mais la réalisation et le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

Le PCGE prévoit deux types :

- ✓ Durables : délai prévu de réalisation supérieur à 12 mois à la date de clôture de l'exercice. Il s'agit des comptes de la rubrique 15.
 - ✓ 151 Provisions pour litiges
 - ✓ 155 Provisions pour charges
- ✓ Momentanées : délai prévu de réalisation inférieur ou égale à 12 mois à la date de clôture de l'exercice : Comptes de la rubrique 45 (passif circulant).

Constatation des PRC

Les PRC sont destinées à couvrir des risques ou des charges nettement précisés quant à leur objet mais la réalisation et le montant sont incertains à la clôture de l'exercice.

<u>Débit</u> === **6195** DEPPRC

ou 61955 DEP durables PRC

ou 61957 DEPPRC momentanés

=== **6393** DPPRC financiers

=== **6595** DNC aux PPRC

ou 65955 DNC aux provisions durables pour R C

ou 65957 DNC aux PPRC momentanés

<u>Crédit</u> === un des comptes des rubriques 15 ou 45

Annulation des PRC

<u>Débit</u> === Compte de provision concerné

<u>Crédit</u> === Compte de reprises sur PPRC

Exemple 1:

Au 31/12/2015, à la suite d'un litige avec un transporteur, et après consultation de son avocat, l'entreprise Alpha estime à 9.000 DH le montant des dommages et intérêts à verser. Dénouement de l'affaire prévu après 2 ans.

Exemple 2:

Une entreprise a décidé, au cours de l'exercice 2015, de réaliser des travaux de rénovation de ses locaux. Le coût est estimé à 300.000 DH à répartir sur 3 exercices.

Exemple 3:

Suite à un contrôle fiscal intervenu en 2015, l'entreprise AMAL devra probablement payer, durant l'exercice suivant une amende de 250.000 DH.

Sommaire

- □Les amortissements
- ☐ Les provisions
- ☐ Les régularisations

Les régularisations

Les enregistrements comptables se font par référence aux pièces émises et reçues par l'entreprise en cours d'exercice.

Le principe d'indépendance des exercices exige des entreprises de n'inclure dans le résultat de l'exercice clôturé.

Les ajustements des charges et des produits, conduisent ainsi au respect du principe de l'autonomie des exercices et de la règle de l'annualité de l'impôt.

Avant donc d'établir le CPC de l'exercice, il est nécessaire de procéder à une analyse des comptes de gestion pour les régulariser.

La régularisation porte aussi bien sur les charges que sur les produits.

L'analyse des charges en fin d'exercice fait ressortir souvent deux catégories :

- des charges déjà comptabilisées mais ne se rapportant pas à l'exercice : Ce sont des charges dites constatées d'avance ;
- des charges qui concernent l'exercice clôturé mais n'ont pas été comptabilisées faute de pièces justificatives : Ce sont des **charges à payer**.

L'analyse des charges en fin d'exercice fait ressortir souvent deux catégories :

- des charges déjà comptabilisées mais ne se rapportant pas à l'exercice : Ce sont des charges dites constatées d'avance ;
- des charges qui concernent l'exercice clôturé mais n'ont pas été comptabilisées faute de pièces justificatives : Ce sont des **charges à payer**.

1- Les charges constatées d'avance

Les **charges constatées d'avance** correspondent à des charges déjà comptabilisées mais ne se rapportant pas à l'exercice.

Toutes les charges comptabilisées au cours de l'exercice clôturé mais ne se rattachant pas à celui-ci doivent être annulées :

- En créditant le compte de charge concerné ;
- En débitant en contrepartie le compte : 3491 Charges constatées d'avance.

Exemples:

- 1) Le comptable de l'entreprise SIM a enregistré une facture d'achat de marchandises le 25/12/2016, pour un montant hors taxe de 30 000 dh, au 31-12-2016 les marchandises en question n'ont pas été reçues.
- 2) Le comptable de l'entreprise SIM a enregistré le 01/09/2016 une prime d'assurance contre les risques d'incendie pour un montant global de 9 600 dh couvrant les risques de la période allant du 01/09/2016 au 31/08/2017.

2- Les charges à payer

A la fin de chaque exercice, l'entreprise doit enregistrer toutes les charges qui se rattachent à l'exercice achevé, même si leurs pièces justificatives ne sont pas encore parvenues à la date de clôture.

Les comptes de charges concernées doivent être débités, la TVA éventuelle doit être constatée. En contrepartie un compte de régularisation choisi parmi les comptes des dettes du passif circulant sera crédité.

Le plan comptable a créé un compte de régularisation pour chaque poste des dettes du passif circulant caractérisé par le chiffre 7 en quatrième position.

En voici la liste :

- 4417 Fournisseurs factures non parvenues
- 4427 RRR à accorder, avoirs à établir.
- 4437 Charges de personnel à payer.
- 4447 Charges sociales à payer.
- 4457 Etat impôts et taxes à payer.
- 4487 Dettes rattachées aux autres créanciers.
- 4493 Intérêts courus non échus à payer

2- Les charges à payer

Exemples:

1) Le comptable de l'entreprise CIL constate au 31/12/2016, que la commande N°234 d'achat de marchandises a été réceptionnée par le magasinier de l'entreprise le 25/12/2016. La facture correspondante va être reçue au courant du mois de janvier 2017 :

Montant HT: 124 000 DH, TVA 20%

2) Au 31/12/2016, le comptable de la société CIL constate qu'une ristourne due au client DATA relative aux ventes de l'année 2016 n'a pas fait l'objet de facturation. Montant de la ristourne (HT) 5 000 DH, TVA 20%.

La régularisation des produits

1- Les produits constatés d'avance

Les **Produits constatés d'avance** correspondent à des produits déjà comptabilisés mais ne se rapportant pas à l'exercice.

Ils doivent être annulés selon le schéma suivant :

- En créditant le compte : 4491 Produits constatés d'avance.
- En débitant le compte de produit concerné ;

Exemples:

- 1) Au 31/12/2016, les marchandises relatives à une facture de vente comptabilisée le 20/12/2016 ne sont toujours pas livrées.
 - Montant HT: 54.000 DH, TVA 20%.
- 2) Le 05/12/2016, l'entreprise reçoit un virement de 4.500 DH pour un loyer d'avance de 3 mois (décembre 2016 jusqu'à février 2017).

La régularisation des produits

2- Les produits à reçevoir

A la fin de chaque exercice, l'entreprise doit enregistrer tous les produits qui se rattachent à l'exercice achevé, même si leurs pièces justificatives ne sont pas encore parvenues à la date de clôture.

Ces produits doivent être comptabilisés en créditent les comptes concernés et en débitant l'un des comptes suivants :

- 3417 Rabais, remises et ristournes à obtenir avoirs non encore reçus.
- 3427 Clients, factures à établir et créances sur travaux non encore facturables
- 3467 Créances rattachées aux comptes d'associés.
- 3493 Intérêts courus non échus à percevoir

La régularisation des produits

2- Les produits à reçevoir

Exemples:

- 1) Au 31/12/2016, l'entreprise AMINE constate que la commande N° 2834/B a été déjà livrée au client LAMI le 25/12 et que la facture correspondante n'est pas encore établie. Montant HT : 8.500 DH, TVA 20%.
- 2) Au 31/12/2016, l'entreprise AMINE n'a pas encore reçu une ristourne due par son fournisseur SATEX relative aux achats de l'exercice 2016.

Montant de la ristourne 7.000 DH, TVA 20%